



Le média de veille de l'économie et des politiques agricoles



Communiqué de presse de GLHD

PATAV - GLHD : le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts autorisé



COMMUNIQUÉ

Le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts autorisé

Le projet agrivoltaïque lancé par 35 agriculteurs des Landes et accompagné par GLHD en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage vient d'obtenir ses permis de construire. Enjeu : déployer une solution agricole commune et retrouver des eaux naturelles de qualité.

HONTANX, LE 02 SEPTEMBRE 2024 – La préfecture des Landes a délivré le 23 août les autorisations relatives au projet agrivoltaïque Terr'Arbouts lancé volontairement en 2020 par un collectif de 35 exploitants actifs sous injonction de diversifier leurs cultures et de changer leurs pratiques pour agir concrètement et durablement sur la qualité de la ressource en eau de leur territoire.

Sur 46 îlots agricoles représentant une surface cumulée de 700 hectares, le projet prévoit d'installer environ 200 ha de panneaux en synergie avec des productions agricoles diversifiées pour répondre à un triple enjeu : la reconquête agricole, la préservation de l'environnement et la transition énergétique.

Jean-Michel Lamothé, président de l'association des agriculteurs PATAV (Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme) à l'origine du projet, commente : « Cette autorisation représente pour nous la reconnaissance d'une solution d'avenir porteuse de sens, alliant innovation, durabilité, solidarité, respect des attentes locales et passage à un mode de production zéro-phyto ou Bio. Une rotation de cultures fourragères, d'oléagineux et de cultures riches en oméga-3 a été retenue pour le projet agricole, répondant aux besoins de développement des exploitations d'élevage et aux débouchés identifiés sur le territoire ».

Jean-Marc Fabius, directeur général et fondateur de GLHD, complète : « Pendant ces 5 années d'études rigoureuses et de concertation intensive avec tous les acteurs du territoire, les porteurs du projet ont toujours mis un point d'honneur à co-construire les solutions et à apporter les garanties qui leur étaient demandées par les collectivités, les membres de la CDPENAF, les services instructeurs de la DDTM des Landes, les représentants des associations, les habitants... Les améliorations apportées, comme le maintien de chemins ruraux, la création de corridors écologiques et paysagers ou encore la réduction de certaines emprises, témoignent de l'engagement à respecter les attentes locales et les enjeux environnementaux. Terr'Arbouts est le résultat d'une longue réflexion collective autour de sujets majeurs tels que l'adaptation et la transition ».

Des garanties contractuelles pour un projet durable

Pour garantir la durabilité du projet, les services de l'État ont notamment veillé à la formalisation contractuelle des engagements pris en CDPENAF.

Plusieurs conventions ont été signées : la première d'entre elles, établie entre GLHD et PATAV, garantit la pérennité de l'activité agricole par un bail rural à clauses agrivoltaïques.

Une autre convention de partenariat entre GLHD, PATAV et le SYDEC, a pour objectif la mise en œuvre d'une ORE (Obligation réelle environnementale), nécessaire à la protection de la ressource en eau, notamment par le passage à un mode de production zéro-phyto.

Les prochaines étapes incluent plusieurs phases clés. Les équipes s'attelleront d'abord aux études de conception détaillée, incluant la validation du matériel et la préparation des marchés pour les travaux, l'exploitation, la maintenance et l'entretien.

La mise en exploitation pourrait être envisagée pour 2028.

La contribution du projet énergétique à la neutralité carbone représentera une puissance installée de 450 MWc. La production annuelle d'électricité décarbonée d'environ 650 gigawatts/heure peut être comparée à la consommation de 140.000 foyers.

Contacts presse

PATAV : Jean-Michel LAMOTHE / patav.landes@gmail.com / +33 6 79 32 12 80
GLHD : Jean-Marc FABIOUS / jm.fabius@glhd.fr / +33 6 82 74 54 40



Photos HD libres de droit disponibles sur simple demande.

Légende : Tests de cultures en système agrivoltaïque menés dans les Landes sur le site pilote de GLHD, représentant de la maîtrise d'ouvrage du projet Terr'Arbouts.
(©HDAS/GLHD)



Contacts presse

PATAV : Jean-Michel LAMOTHE / patav.landes@gmail.com / +33 6 79 32 12 80
GLHD : Jean-Marc FABIOUS / jm.fabius@glhd.fr / +33 6 82 74 54 40

Article de l'AFP, diffusé par Connaissance des Energies

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/agrivoltaisme-feu-vert-pour-le-vaste-projet-terrabouts-dans-les-landes-240903>



CONNAISSANCE
des ENERGIES



Agrivoltaïsme : feu vert pour le vaste projet « Terr'arbouts » dans les Landes

AFP | parue le 03 sept. 2024 - 16h30

Le projet agrivoltaïque Terr'arbouts prévu dans les Landes, présenté comme l'un des plus étendus de France, a été autorisé à la construction, ont indiqué mardi ses promoteurs et les autorités.

200 hectares de panneaux photovoltaïques

Porté par un groupement de 35 agriculteurs et l'énergéticien GLHD, détenu partiellement par EDF Renouvelables, ce projet doit disséminer 200 hectares de panneaux photovoltaïques sur une surface de 700 hectares de cultures agricoles, pour une mise en service en 2028.

Avec une puissance totale installée de 450 mégawatts-crête, sa capacité de production électrique serait supérieure à celle des plus grandes centrales solaires actuelles du pays.

Les 53 permis de construire délivrés ont été assortis de "prescriptions en matière agricole et environnementale", reprenant les "avis" et "observations" soulevés durant la phase d'étude du projet, a précisé la préfecture des Landes, qui se dit "particulièrement attentive au respect des obligations réelles environnementales et du statut du fermage".

Une rémunération des agriculteurs pendant 40 ans

Ce projet avait été élaboré après une alerte environnementale : la détection en quantité trop élevée, dans un captage d'eau potable du territoire, de résidus d'herbicides utilisés pour la culture du maïs.

Il prévoit de rémunérer durant 40 ans, via la rente du solaire, les agriculteurs de la zone qui, en contrepartie, se sont engagés à cultiver l'intégralité des sols sans pesticides, en y testant de nouvelles cultures fourragères et d'oléagineux "moins rentables" et "peu gourmandes en eau".

"Cette autorisation représente la reconnaissance d'une solution d'avenir alliant innovation, durabilité, solidarité, respect des attentes locales et passage à un mode de production en zéro phyto ou bio", a salué Jean-Michel Lamothe, cultivateur et président des porteurs du projet.

Terr'arbouts est soutenu par la chambre d'agriculture et les collectivités locales à la condition d'un "maintien de l'activité agricole", mais le projet est vivement critiqué par la branche locale du syndicat agricole Modéf, principal opposant. La commission d'enquête publique avait rendu au printemps un avis défavorable, pointant notamment "l'insuffisance" des études d'impact environnemental et "l'absence de retour d'expérience" sur des projets similaires.

Un premier décret pour encadrer le développement de l'agrivoltaïsme en France a été publié en avril, sans régler, à ce stade, toutes les problématiques de cette filière naissante.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés – © Agence France-Presse

Puis repris dans les presses suivantes :

Batinfo.com

 **TECHNIQUES
DE L'INGÉNIEUR**

WEKA

 **Pleinchamp**



LE MONITEUR

La France Agricole


L'info durable.
#TousActeurs

Terre-net

Agri Mutuel

Votre information agricole au quotidien

BATIRAMA

Article de l'AFP diffusé dans les presses régionales

<https://c.ledauphine.com/economie/2024/09/03/panneaux-solaires-cultures-agricoles-un-vaste-projet-d-agrivoltaisme-autorise>



Landes

Panneaux solaires, cultures agricoles... un vaste projet d'agrivoltaïsme autorisé

Le projet agrivoltaïque Terr'arbouts prévu dans les Landes, présenté comme l'un des plus étendus de France, a été autorisé à la construction, ont indiqué ce mardi ses promoteurs et les autorités. Porté par un groupement de 35 agriculteurs et l'énergéticien GLHD, détenu partiellement par EDF Renouvelables, ce projet doit disséminer 200 hectares de panneaux photovoltaïques sur une surface de 700 hectares de cultures agricoles, pour une mise en service en 2028. Avec une puissance totale installée de 450 mégawatts-crête, sa capacité de production électrique serait supérieure à celle des plus grandes centrales solaires actuelles du pays.

Des prescriptions de la préfecture

Les 53 permis de construire délivrés ont été assortis de « prescriptions en matière agricole et environnementale », reprenant les « avis » et « observations » soulevés durant la phase d'étude du projet, a précisé la préfecture des Landes, qui se dit « particulièrement attentive au respect des obligations réelles environnementales et du statut du fermage ». Ce projet avait été élaboré après une alerte environnementale : la détection en quantité trop élevée, dans un captage d'eau potable du territoire, de résidus d'herbicides utilisés pour la culture du maïs.

Il prévoit de rémunérer durant 40 ans, via la rente du solaire, les agriculteurs de la zone qui, en contrepartie, se sont engagés à cultiver l'intégralité des sols sans pesticides, en y testant de nouvelles cultures fourragères et d'oléagineux « moins rentables » et « peu gourmandes en eau ». « Cette autorisation représente la reconnaissance d'une solution d'avenir alliant innovation, durabilité, solidarité, respect des attentes locales et passage à un mode de production en "zéro phyto" ou bio », a salué Jean-Michel Lamothe, cultivateur et président des porteurs du projet.

Des oppositions locales

Terr'arbouts est soutenu par la chambre d'agriculture et les collectivités locales à la condition d'un « maintien de l'activité agricole », mais le projet est vivement critiqué par la branche locale du syndicat agricole Modéf, principal opposant. La commission d'enquête publique avait rendu au printemps un avis défavorable, pointant notamment « l'insuffisance » des études d'impact environnemental et « l'absence de retour d'expérience » sur des projets similaires.

Un premier décret pour encadrer le développement de l'agrivoltaïsme en France a été publié en avril, sans régler, à ce stade, toutes les problématiques de cette filière naissante.

Article



Les autorités donnent le feu vert pour le vaste projet agrivoltaïque Terr'Arbouts dans les Landes

C'est l'un des plus gros projets de la sorte en France. La préfecture vient de délivrer les permis de construire pour le projet nommé Terr'Arbouts. Il prévoit l'installation de 200 hectares de panneaux solaires sur 700 de terres agricoles, dans l'est des Landes.



Les panneaux indiquant l'autorisation de permis de construire ont été tout récemment installés sur les champs concernés. © Radio France - Lise Dussaut

C'est parti pour le projet Terr'Arbouts dans les Landes. Vaste projet d'agrivoltaïsme à l'est de Mont-de-Marsan. La préfecture vient de le valider, de délivrer les permis de construire pour l'installation de 200 hectares de panneaux solaires, l'équivalent de 280 terrains de foot, sur 700 de cultures, de terres agricoles. Ce sera d'ailleurs l'un des plus grand parc photovoltaïque du pays. **Six communes sont concernées** (Saint-Gein, Hontanx, Le Vignau, Castandet, Pujo-le-Plan et Maurrin) 35 agriculteurs sont partie intégrante du projet.

Des parcelles actuellement abandonnées

Jean-Michel Lamothe est l'un d'eux. Plusieurs hectares à lui sont impactés par le projet. Il préside l'association PATAV, qui regroupe tous les agriculteurs. Il nous emmène d'abord voir un champ. Enfin, ce qu'il en reste. *"On a face à nous des terres nues. Avant, c'était des terres irriguées. Son propriétaire a 62 ans. Plein d'incertitudes depuis plusieurs années, il préfère geler."*



L'un des champs actuellement délaissé par un agriculteur. © Radio France - Lise Dussaut

<https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/les-autorites-donnent-le-feu-vert-pour-le-vaste-projet-agrivoltaïque-terr-arbouts-dans-les-landes-9261493>

Ce projet est né en 2018, date à laquelle les agriculteurs se retrouvent face à un ultimatum, après la découverte de pollution dans l'eau de deux captages (20.000 habitants). Depuis, ils sont **contraints de diminuer, d'années en années, drastiquement, l'utilisation de produits phytosanitaires**. En 2028, ils auront l'interdiction totale d'en utiliser la moindre goutte.

Sans herbicides, les rendements baissent. Drastiquement là aussi. C'est pourquoi sur le territoire, plusieurs parcelles, avant cultivées, sont actuellement délaissées par les propriétaires. Ces panneaux tout récemment installés leur redonnent un horizon. Des permis de construire (53), à l'entrée de chaque champ concerné. L'autorisation, le sésame, pour y mettre des panneaux solaires.



Un permis de construire devant un champ de maïs. © Radio France - Lise Dussaut

De quoi alimenter en électricité une ville comme Angers

Il y en aura sur des kilomètres, des lignes et des lignes décrit Jean-Michel Lamothe : *"De quoi fournir 140.000 foyers"*. L'équivalent d'une ville comme Angers. Avec l'électricité produite, les agriculteurs percevront un loyer. **"Cela va nous assurer des revenus fixes"** relate le président.

Pendant ce temps-là, les agriculteurs vont trouver comment remplacer le maïs, la culture actuellement majoritaire sur ces 1.400 hectares de terres qui ne doivent plus voir d'herbicides. Car oui sans ces produits, pas le choix, il va falloir changer. *"On va partir sur des nouvelles, des cultures atypiques, riches en Oméga 3, Oméga 6. C'est un enjeu de santé pour l'Homme. Cela pousse bien sur ce territoire. Il y sera dédié"*, confie Jean-Michel Lamothe.

Ces plantes pousseront à l'ombre des panneaux solaires. Aucun hectare ne sera perdu pour l'agriculture insiste bien le président. **"Parmi ces plantes, on peut citer la cameline"**. Les sportifs en mangent, c'est assez énergétique". Ces semences étaient jusqu'ici cultivées essentiellement en Amérique Latine et importées en France, parce trop chères à produire ici.

Une mise en service prévue en 2028

"Il y a de la recherche de culture locale" assure une autre agricultrice du projet, Marlène Duru. Elle nous dit qu'il y a **déjà des clients** alors que pas une graine n'est plantée pour l'instant : *"On travaille avec Aqualande pour voir les quantités qu'il leur faudrait pour incorporer la cameline à l'alimentation de leurs poissons."*

Le projet doit être fin prêt en 2028. Il coûtera aux alentours de 300 millions d'euros. D'autres territoires, ailleurs en France, intéressés, commencent à solliciter les agriculteurs landais, pour voir comment ils ont fait pour s'entendre. Ici, **tous n'auront pas de panneaux solaires sur leurs terres mais tous en bénéficieront au même niveau**.

Après l'annonce de cette validation, la Sepanso, association environnementale landaise, a réagi dans un communiqué ce mercredi 4 septembre. Elle dénonce des paysages qui vont être défigurés par *"des hectares de panneaux photovoltaïques, de grillages et de postes de transformation."*

<https://www.agra.fr/agra-presse/agrivoltaisme-dans-les-landes-feu-vert-prefectoral-au-projet-collectif-terrabouts>

Agrivoltaïsme : dans les Landes, feu vert préfectoral au projet collectif Terr'Arbouts

05.09.2024 - 19:50 - JCD - Energie

La préfecture des Landes a délivré le 23 août les autorisations concernant le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts d'un collectif de 35 exploitants, indique le spécialiste du solaire GLHD. Ce feu vert est assorti de « garanties contractuelles », selon un communiqué. La commission d'enquête publique avait relevé « l'insuffisance » des études d'impact environnemental et « l'absence de retour d'expérience » sur des projets similaires, réclamant un calendrier et des objectifs détaillés pour l'abandon des pesticides.

<https://www.placeco.fr/nouvelle-aquitaine/engagement/article/terrabouts-du-nouveau-dans-l'avancement-du-projet-5826>

Nouvelle-Aquitaine > Articles > Engagement > *Terr'Arbouts : Du Nouveau Dans L'avancement Du Projet*

Terr'Arbouts : du nouveau dans l'avancement du projet – Premium

ENGAGEMENT | JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 | Par Lauriane Negron



Les agriculteurs, membres de PATAV et une partie de l'équipe GLHD. Crédits : Lauriane Negron

La préfecture des Landes a délivré le 23 août les autorisations relatives au projet agrivoltaïque Terr'Arbouts. En tout, 53 permis de construire ont été validés, pour des exploitations qui seront implantées sur six communes des Landes. Une fois terminé, le projet devrait générer environ 400 emplois directs pendant la phase de construction, auxquels s'ajouteraient de nombreux emplois indirects, selon les porteurs de projet. Explications.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/agrivoltaisme-200-hectares-de-panneaux-autorises-dans-les-landes-2116781>

Agrivoltaïsme : 200 hectares de panneaux autorisés dans les Landes

Le projet associant la jeune pousse GLHD et 35 agriculteurs sera l'un des plus importants en France. La mise en service interviendra au mieux en 2028.



L'agrivoltaïsme, qui consiste à associer le déploiement de panneaux solaires et l'agriculture, est en plein essor en France. (Shutterstock)

Le photovoltaïque au secours de la qualité de l'eau. C'est en résumé l'ambition du projet Terr'Arbouts qui a reçu, fin août, l'autorisation de la préfecture des Landes. Avec 200 hectares de panneaux photovoltaïques répartis sur 700 hectares de culture, il s'agira d'un des plus importants [projets agrivoltaïques](#) de France. Le projet associe 35 agriculteurs partenaires et Green Lighthouse Développement GLHD, une jeune société née en 2018 à Martillac (Gironde) pour développer des projets agrivoltaïques et partiellement détenue par EDF Renouvelables depuis 2021.

L'agrivoltaïsme qui consiste à associer le déploiement de panneaux solaires et l'agriculture est en plein essor puisque ce sont ainsi jusqu'à 135.000 hectares - soit environ 0,5 % de la surface agricole utile française - qui pourraient être concernés, selon la Fédération française des producteurs agrivoltaïques (FFPA).

<https://www.pv-magazine.fr/2024/09/05/approbation-dun-projet-agrivoltaique-en-france-dune-puissance-cumulee-de-450-mw/>

Feu vert pour un projet agrivoltaïque en France d'une puissance cumulée de 450 MW

Sur 46 ilots agricoles, le projet prévoit d'installer environ 200 hectares de panneaux sur des productions agricoles diversifiées et adaptées à la détérioration de la qualité de l'eau. Dans ce cadre, plusieurs conventions ont été signées, notamment pour garantir la pérennité de l'activité agricole par un bail rural à clauses agrivoltaïques et pour garantir la protection de la



Irrigation pilote agrivoltaïque sur le projet Terr'Arbouts.

Image : GLHD

La préfecture des Landes a délivré le 23 août les autorisations relatives au projet agrivoltaïque Terr'Arbouts lancé en 2020 par un collectif de 35 exploitants actifs sous injonction de diversifier leurs cultures pour s'adapter à la détérioration de la qualité de l'eau sur leur territoire. Sur 46 ilots agricoles représentant une surface cumulée de 700 hectares, le projet est développé par GLHD (Green Lighthouse Développement) spécialisée dans l'aménagement de projets photovoltaïques.

Représentant une puissance cumulée de 450 MWc, il prévoit d'installer environ 200 ha de panneaux en synergie avec des productions agricoles diversifiées. « Une rotation de cultures fourragères, d'oléagineux et de cultures riches en oméga-3 a été retenue pour le projet agricole, répondant aux besoins de développement des exploitations d'élevage et aux débouchés identifiés sur le territoire », détaille Jean-Michel Lamothe, président de l'association des agriculteurs PATAV (Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme) à l'origine du projet.

Pour garantir la durabilité du projet, les services de l'État ont notamment veillé à la formalisation contractuelle des engagements pris en CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers). Plusieurs conventions ont été signées : la première d'entre elles, établie entre GLHD et PATAV, garantit la pérennité de l'activité agricole par un bail rural à clauses agrivoltaïques. Une autre convention de partenariat entre GLHD, PATAV et le SYDEC, a pour objectif la mise en œuvre d'une ORE (Obligation réelle environnementale), nécessaire à la protection de la ressource en eau, notamment par le passage à un mode de production "zéro-phyto".

« Pendant ces cinq années d'études et de concertation, des améliorations ont été apportées, comme le maintien de chemins ruraux, la création de corridors écologiques et paysagers ou encore la réduction de certaines emprises, pour apporter les garanties qui étaient demandées par les collectivités, les membres de la CDPENAF, les services instructeurs de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) des Landes, les représentants des associations, les habitants... », ajoute Jean-Marc Fabius, directeur général et fondateur de GLHD. La mise en exploitation est envisagée pour 2028.

<https://www.pv-magazine.com/2024/09/06/french-authorities-approve-450-mw-agrivoltaic-project/>

French authorities approve 450 MW agrivoltaic project

French developer Green Lighthouse Développement says the French authorities have approved its 450 MW agrivoltaic project on 200 hectares of agricultural land in southwestern France.

SEPTEMBER 6, 2024 GWÉNAËLLE DEBOUTTE

The authorities in Landes department, France, have approved the Terr'Arbouts agrivoltaic project, launched in 2020 by 35 farmers working to diversify crops due to water quality issues.

The project, developed by Green Lighthouse Développement (GLHD), spans 700 hectares and will feature 200 hectares of solar panels, generating 450 MW of power alongside agricultural production.

"A rotation of fodder, oilseeds, and omega-3-rich crops will support livestock farms and local needs," said Jean-Michel Lamothe, president of PATAV, the farmers' association behind the project.

The authorities have formalized the project's sustainability with agreements, including a rural lease and a partnership to protect water resources.

Jean-Marc Fabius, CEO and founder of Green Lighthouse Développement, said the project has undergone five years of studies and consultations, leading to improvements such as preserving rural paths, creating ecological and landscape corridors, and reducing certain areas of land use. These changes were made to address concerns from local communities, CDPENAF members, government agencies, associations, and residents. The project is set to be commissioned in 2028.

<https://www.pv-magazine-china.com/2024/09/10/%E6%B3%95%E5%9B%BD%E5%BD%93%E5%B1%80%E6%89%B9%E5%87%86450-mw%E5%86%9C%E4%B8%9A%E5%85%89%E4%BC%8F%E9%A1%B9%E7%9B%AE/>

法国当局批准450 MW农业光伏项目

法国开发商Green Lighthouse Développement表示，法国当局已批准其在法国西南部200公顷的农业用地上建造450 MW农业光伏项目。

10 9 月, 2024 PV MAGAZINE



图片：GLHD

法国朗德省政府部门已经批准了Terr'Arbouts农业光伏项目，该项目于2020年由35名农场主发起，由于水质问题，他们致力于使作物多样化。

该项目由Green Lighthouse Développement (GLHD) 公司开发，总占地面积700公顷，其中有200公顷土地将用来安装太阳能电池板，这些电池板可以在农业生产的同时产生450 MW的电力。

该项目背后的农场主协会PATAV主席Jean-Michel Lamothe表示：“轮作种植饲料作物、油籽作物和富含omega-3的作物，可以为牲畜养殖场提供支持并满足当地的需求。”

政府当局已经通过协议正式确定了该项目的可持续性，其中包括农村租赁和保护水资源的合作伙伴关系等。

Green Lighthouse Développement公司创始人兼首席执行官Jean-Marc Fabius表示，该项目经过了五年的研究和磋商，进行了一些改进，诸如保护农村道路，创建生态和景观走廊，减少某些地区的土地使用等。这些变化是为了解决当地社区、CDPENAF成员、政府机构、协会和居民的关切问题。该项目将于2028年投入使用。

Article

REUSSIR
Nourrir votre performance

<https://www.reussir.fr/agrivoltaisme-dans-les-landes-la-prefecture-autorise-le-projet-collectif-terrarbouts>

200 hectares en agrivoltaïsme : dans les Landes la préfecture autorise le projet collectif Terr'Arbouts

La préfecture des Landes vient de donner son feu vert à la mise en œuvre du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts porté par un collectif de 35 exploitants.

🕒 Publié le 4 septembre 2024 - Par Valérie Godement



Tests de cultures en système agrivoltaïque menés dans les Landes sur le site pilote de GLHD, représentant de la maîtrise d'ouvrage du projet Terr'Arbouts.

<https://bauernfarm.com/agrar-news-fra/agrivoltaik-grossprojekt-terrabouts-in-den-landes-genehmigt/>



Le grand Projet Agrivoltaïque Terrabouts: Ein Sprung in die Zukunft der Energieerzeugung und Landwirtschaft

Einleitung

Das bedeutende Projekt "Terrabouts", getragen von einer Gruppe von 35 Landwirten gemeinsam mit dem Energieunternehmen GLHD, das teilweise von EDF Renouvelables gehalten wird, steht kurz vor der Verwirklichung. Mit dem Ziel, 200 Hektar an Photovoltaikanlagen auf einer 700 Hektar großen landwirtschaftlichen Fläche zu installieren, verspricht dieses ambitionierte Vorhaben, sowohl die Energieproduktion als auch die landwirtschaftliche Praxis im Südwesten Frankreichs zu revolutionieren. Lesen Sie weiter, um mehr über die Details und die Bedeutung dieses Projekts zu erfahren.

Ein Überblick über das Projekt

Die Umsetzung des Projekts ist für 2028 geplant, mit einer installierten Gesamtleistung von 450 Megawatt, womit eine der größten Solarstromkapazitäten im Land erreicht werden soll. Die Genehmigungen für den Bau wurden erteilt, allerdings unter strengen landwirtschaftlichen und ökologischen Auflagen. Diese Anforderungen berücksichtigen die während der Projektstudie geäußerten Bedenken und Beobachtungen. Die Präfektur der Landes hat betont, dass sie besonders auf die Einhaltung der realen Umweltverpflichtungen und des Pachtstatus achten wird.

Zukunftsweisende Landwirtschaft: "Zéro phyto" oder Bio

Ein besonders innovativer Aspekt des Projekts ist seine Antwort auf eine Umweltwarnung hinsichtlich hoher Mengen an Herbizidrückständen in örtlichen Trinkwasserreservoirs. Um diese Problematik zu adressieren, sieht das Projekt vor, eine 40-jährige Rentenzahlung an die Landwirte zu leisten. Im Gegenzug verpflichten sich diese, ihre Böden ohne den Einsatz von Pestiziden zu bewirtschaften und neue, weniger wasserintensive Kulturpflanzen auszuprobieren. Jean-Michel Lamothe, Bauer und Präsident der Projektträger, lobt diese Initiative als zukunftsweisend und in Einklang mit örtlichen Erwartungen stehend.

Kritik und Herausforderungen

Trotz der Unterstützung durch die Landwirtschaftskammer und lokale Behörden, unter der Bedingung der Aufrechterhaltung landwirtschaftlicher Aktivitäten, stößt das Projekt auch auf Widerstand. Insbesondere der lokale Zweig des Landwirtschaftsverbands Modéf hat das Projekt stark kritisiert. Die öffentliche Untersuchungskommission hat im Frühjahr eine ablehnende Stellungnahme abgegeben und dabei die unzureichenden Umweltverträglichkeitsstudien und das Fehlen von Erfahrungswerten aus ähnlichen Projekten bemängelt.

Regulatorische Entwicklungen im Bereich Agrivoltaik

Im April dieses Jahres wurde das erste Dekret zur Regulierung der Agrivoltaik in Frankreich veröffentlicht. Dieses Dekret soll den Weg für die Entwicklung dieser neuen Form der Energiegewinnung ebnen, löst jedoch nicht alle Probleme dieser jungen Branche.

Fazit und Aufruf zum Mitmachen

Das Projekt "Terrabouts" stellt eine bedeutende Synergie zwischen erneuerbarer Energie und nachhaltiger Landwirtschaft dar. Es zeigt, wie innovative Ansätze zur Lösung umfassender Umweltprobleme beitragen können. Diskutieren Sie mit uns in den Kommentaren oder melden Sie sich für unseren Newsletter an, um auf dem Laufenden zu bleiben und weitere spannende Informationen zu erhalten.

• Die wichtigsten Punkte des Projekts auf einen Blick:

- 200 Hektar Photovoltaikanlagen auf 700 Hektar landwirtschaftlicher Fläche
- Installation bis 2028 geplant
- Energieproduktion von 450 Megawatt
- Verpflichtung zur pestizidfreien Bewirtschaftung der Böden

Bleiben Sie informiert und engagiert mit unserem Newsletter – so verpassen Sie keine Updates zu wegweisenden Projekten und Entwicklungen!

<https://renewablesnow.com/news/glhd-cleared-to-proceed-with-450-mwp-agri-pv-project-in-france-868107/>

GLHD cleared to proceed with 450-MWp agri-PV project in France

French agrivoltaics firm Green Lighthouse Développement (GLHD) announced that local authorities in the French department of Landes have given the go-ahead to a 450-MWp project, allowing it to progress towards the next stages of development, including design.

The Terr'Arbouts project is an initiative launched by a group of 35 farmers back in 2020. It will cover 46 agricultural terrains spanning a combined 700 hectares of which 200 hectares will accommodate solar panels.



Solar panels. Featured Image:
Jackiso/Shutterstock.com

The initiative was started by the farmers' association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme (PATAV), while GLHD was tapped as project manager. It is planned to combine clean electricity generation with the production of fodder crops, oilseeds, and crops rich in omega-3.

The initiative was started by the farmers' association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme (PATAV), while GLHD was tapped as project manager. It is planned to combine clean electricity generation with the production of fodder crops, oilseeds, and crops rich in omega-3.

The project is expected to be finalised in 2028. Once commissioned, the site will produce 650 GWh of clean electricity annually, enough to power 140,000 homes, GLHD noted in a press statement released on Monday.

<https://www.greenunivers.com/2024/09/agrivoltaisme-glhd-obtient-les-permis-pour-450-mw-au-minimum-dans-les-landes-364623/>

Agrivoltaïsme : GLHD obtient les permis pour 450 MW au minimum dans les Landes

Par **Jean-Philippe Pié** - 2 septembre 2024

 **Print**  **PDF**

L'un des plus importants projets agrivoltaiques français vient de recevoir ses permis de construire. Situé dans les Landes et préparé depuis 2019 par le spécialiste girondin GLHD, Terre'Arbouts a finalement obtenu le 23 août les autorisations des services de l'Etat, même si l'enquête publique s'est révélée hostile. Le projet est mené en association avec 35 exploitations agricoles situées sur l'aire de captage de l'eau pour l'agglomération de Mont-de-Marsan. Cette zone de 1 400 hectares polluée par les pesticides et nitrates est engagée dans un plan zéro phyto que les revenus issus de l'agrivoltaïsme pourraient faciliter.



@GLHD

Le choix d'adapter le bail rural

Quelque 48 centrales solaires ...

<https://energynews.pro/france-autorisation-dun-projet-agrivoltaïque-de-450-mwc-dans-les-landes/>

France : Autorisation d'un projet agrivoltaïque de 450 Mwc dans les Landes

Le projet Terr'arbouts, visant à déployer 200 hectares de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles dans les Landes, reçoit l'aval des autorités.



Les autorités locales des Landes autorisent la mise en œuvre du projet Terr'arbouts, l'une des initiatives agrivoltaïques les plus ambitieuses en France. Ce projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur 200 hectares, au sein d'un périmètre agricole de 700 hectares, avec une capacité de production de 450 mégawatts-crête. Le montage est porté par un collectif de 35 agriculteurs en partenariat avec GLHD, entreprise partiellement détenue par EDF Renouvelables. Cette installation pourrait se hisser parmi les plus grandes de son genre dans le pays, surpassant les performances de plusieurs centrales solaires existantes.

Les 53 permis de construire délivrés pour ce projet comportent des conditions strictes, notamment en matière de protection de l'environnement et d'agriculture durable. Ces contraintes réglementaires font suite à des préoccupations soulevées lors des études d'impact, notamment sur les résidus d'herbicides trouvés en quantité élevée dans l'eau potable de la région. La préfecture des Landes précise que les exploitants devront se conformer aux obligations réelles environnementales et au statut du fermage.

Conditions d'Exploitation et Contraintes Environnementales

Le projet Terr'arbouts s'inscrit dans un cadre de production mixte, combinant agriculture et énergie solaire. En échange de la rente annuelle générée par l'exploitation des panneaux solaires, les agriculteurs s'engagent sur 40 ans à gérer leurs cultures sans pesticides, tout en testant des variétés nécessitant moins d'eau. Cette initiative répond à des exigences de durabilité imposées par les autorités locales et prend en compte les enjeux économiques de la région.

Ce modèle d'exploitation, soutenu par la chambre d'agriculture et certaines collectivités locales, vise à concilier les intérêts agricoles avec les ambitions énergétiques. Cependant, ce compromis n'est pas exempt de critiques. La branche locale du syndicat agricole Modéf dénonce un manque de transparence et des études d'impact jugées insuffisantes. La commission d'enquête publique, au printemps dernier, avait déjà émis des réserves, soulignant l'absence de retours d'expérience sur des projets similaires dans la région.

Enjeux Réglementaires et Controverses

Le projet intervient dans un contexte de régulation encore flou de l'agrivoltaïsme en France. Un décret publié en avril vise à encadrer ces nouvelles formes d'exploitation mixte, mais de nombreuses incertitudes demeurent, notamment sur l'articulation entre production agricole et énergétique. Les critiques de la commission d'enquête mettent en lumière les défis liés à l'intégration des panneaux photovoltaïques sur des terres traditionnellement agricoles et soulignent les risques de déséquilibre pour l'écosystème et l'économie agricole locale.

Pour les parties prenantes, le succès de Terr'arbouts dépendra de la capacité à répondre aux attentes des agriculteurs tout en respectant les contraintes environnementales imposées. Les opposants au projet insistent sur la nécessité de renforcer la législation afin de garantir une cohabitation harmonieuse entre les différentes formes d'utilisation des terres. Ils appellent également à une transparence accrue et à un suivi rigoureux des impacts de ce type de développement sur les communautés locales.

Perspectives et Adaptation du Secteur

L'autorisation de Terr'arbouts est un signal fort pour le secteur agrivoltaïque en France, mais elle pose également des questions sur le futur de cette filière en pleine expansion. Les projets comme celui-ci se multiplient, et avec eux, les discussions autour de leur intégration dans les politiques agricoles et énergétiques. Le secteur devra naviguer entre innovation technologique et exigences de régulation pour pérenniser son développement.

À mesure que le cadre législatif s'affine, les acteurs de l'agrivoltaïsme devront adapter leurs stratégies pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux. La réussite d'initiatives comme Terr'arbouts dépendra de la capacité à concilier les intérêts divergents, à garantir des pratiques respectueuses des terres agricoles, et à fournir des bénéfices économiques réels aux exploitants tout en soutenant la transition vers des sources d'énergie renouvelable.

<https://energynews.pro/en/france-authorization-for-a-450-mwp-agrivoltaic-project-in-the-landes-region-of-france/>

SOLAR ENERGY | INNOVATION SECTORIELLE

France: Authorization for a 450 MWp agrivoltaic project in the Landes region of France

The Terr'arbouts project, aimed at deploying 200 hectares of photovoltaic panels on farmland in the Landes region, has been approved by the authorities.



Local authorities in the Landes region have authorized the Terr'arbouts project, one of the most ambitious agrivoltaic initiatives in France. The project involves the installation of photovoltaic panels on 200 hectares of land within a 700-hectare agricultural perimeter, with a production capacity of 450 megawatts-peak.

The project is being carried out by a group of 35 farmers in partnership with GLHD, a company partly owned by [EDF Renouvelables](#).

This installation could become one of the largest of its kind in the country, surpassing the performance of several existing solar power plants.

The 53 building permits issued for the project include strict conditions, particularly in terms of environmental protection and sustainable agriculture.

These regulatory constraints follow concerns raised during impact studies, notably about herbicide residues found in high quantities in the region's drinking water.

The Landes prefecture specifies that farmers will have to comply with real environmental obligations and the status of tenant farming.

Operating conditions and environmental constraints

The Terr'arbouts project is part of a mixed production framework, combining agriculture and solar energy.

In exchange for the annual income generated by the operation of the solar panels, farmers commit over 40 years to managing their crops without pesticides, while testing varieties that require less water.

This initiative meets the sustainability requirements imposed by the local authorities and takes into account the region's economic challenges.

This farming model, supported by the Chamber of Agriculture and some local authorities, aims to reconcile agricultural interests with energy ambitions.

However, this compromise is not without its critics.

The local branch of the Modef farmers' union denounced a lack of transparency and impact studies deemed insufficient.

Last spring, the public inquiry commission had already expressed reservations, pointing to the lack of feedback on similar projects in the region.

Regulatory Issues and Controversies

The project comes at a time when the regulation of agrivoltaics in France remains unclear.

A decree published in April aims to provide a framework for these new forms of mixed farming, but many uncertainties remain, particularly regarding the link between agricultural production and energy.

The commission's criticisms highlight the challenges of integrating photovoltaic panels on traditionally agricultural land, and underline the risks of imbalance for the ecosystem and the local agricultural economy. For stakeholders, the success of Terr'arbouts will depend on the ability to meet farmers' expectations while respecting the environmental constraints imposed.

Opponents of the project insist on the need to strengthen legislation to ensure harmonious cohabitation between different forms of land use.

They also call for greater transparency and rigorous monitoring of the impact of this type of development on local communities.

Sector outlook and adaptation

The authorization of Terr'arbouts is a strong signal for the agrivoltaic sector in France, but it also raises questions about the future of this booming industry.

Projects like this one are multiplying, and with them, discussions around their integration into agricultural and energy policies.

The sector will have to navigate between technological innovation and regulatory requirements to sustain its development.

As the legislative framework becomes more refined, agrivoltaic players will need to adapt their strategies to meet the economic, environmental and social challenges.

The success of initiatives like Terr'arbouts will depend on the ability to reconcile divergent interests, guarantee practices that respect farmland, and provide real economic benefits to farmers while supporting the transition to renewable energy sources.

Article sud-ouest

SUD OUEST

LANDES Un enfant de 3 ans s'échappe de son école P.11
DAX Danse, pintxos et figuras : Toros y salsa s'apprête à régaler la ville P.16 et 20

FESTIVAL DES METIERS DU BOIS MORCENI 2024

Avec votre journal Dans «Week-end», les vigneronnes innovent avec d'autres cépages

VENTE VELOS DE FIN DE SAISON -50% PORTES OUVERTES LES 2 & 3 SEPTEMBRE

POLITIQUE Le Premier ministre Michel Barnier veut rester ouvert au débat P.5

AGRIVOLTAÏSME Après cinq ans de procédure, feu vert pour le projet Terr'Arbouts P.14-15



L'immobilier reprend des couleurs Après deux années noires pour le marché, un léger vent d'optimisme souffle enfin sur le secteur en cette rentrée P.2-3

GRUPE DEBARD AUTOMOBILES ON NE VA PAS CHEZ DEBARD PAR HASARD! Avenue de l'Océan VILLAGE AUTOMOBILE - MÈES www.DEBARDAUTOMOBILES.com

TERR'ARBOUTS La préfecture donne son feu vert au p rojet

Les porteurs de Terr'Arbouts se félicitent de cette « étape majeure » dans ce dossier sur les rails depuis cinq ans. L'association Patax et l'énergéticien qui l'accompagne, GLHD, prévoient une mise en service pour fin 2027, début 2028.

Arrière-plan... L'Etat se dégage pour les 30 agriculteurs regroupés au sein de l'association Patax (Dax). Arrière-plan... L'association Patax et l'énergéticien qui l'accompagne, GLHD, prévoient une mise en service pour fin 2027, début 2028.



On permet à 35 agriculteurs de poursuivre leur activité agricole et de faire de manière qualitative... 200 hectares sur les 400 concernés seront équipés d'offices de panneaux photovoltaïques pour produire leur électricité.

Sur les quarante prochaines années, on va récupérer une eau de qualité, créer de l'énergie verte, une nouvelle agriculture... Le cahier des charges n'est pas à l'abandon, c'est évident. Les agriculteurs ont été impliqués dès le début.

« On devient producteurs de photons et pas d'alimentation »

Le Model'5 s'interroge sur l'avenir de l'agriculture alimentaire sur le territoire. Quant à la Séquans, elle regrette, entre autres, un chamboulement du paysage.

L'obligation d'un bail rural et le respect du statut de fermage ont également mis sous l'attention du public... L'association environnementale « Mécène » a une mission spécifique à destination des agriculteurs.

Le projet personnel de passer de producteur à consommateur... 200 hectares. Une surface agricole utile (SAU) de 200 hectares.

« La corne d'abondance pour eux, les inconvénients pour les voisins »... L'association environnementale « Mécène » a une mission spécifique à destination des agriculteurs.



HISTOIRE & PATRIMOINE Au temps des chasses d'autrefois dans le Sud-Ouest. La chasse d'autrefois dans le Sud-Ouest reprend des couleurs, un livre de Jacques Laquet, 132 pages. EN COULEURS

FESTIVAL DE CONCERTS ET D'ANIMATIONS GRATUITS VENDREDI 6 SEPTEMBRE 20H30 NUIT DU TORO 21H Concert: Aïda la jani... SAMEDI 7 SEPTEMBRE 19H CORRIDA PORTUGAISE 21H Concert: BEATRIZ PERA TORRES à CHEVAL.



L'actualité de la transition énergétique - 9 septembre



Lisez cet article sur LinkedIn pour rejoindre la discussion

[Lire sur LinkedIn](#)

Les 4 infos clés de la semaine

- [Les enjeux de la rentrée dans la transition énergétique \[Dossier\]](#)

En attendant que le nouveau Premier ministre forme son gouvernement, définisse les périmètres et rattachements ministériels dans l'énergie et l'écologie et nomme ses conseillers pour les questions énergétiques, tour d'horizon des sujets bientôt au programme des futurs ministres et des enjeux plus globaux pour les principales filières de la transition énergétique...

- [Michel Barnier, un Premier ministre attentif à l'énergie](#)
- [Agrivoltaïsme : GLHD obtient les permis pour 450 MW au minimum dans les Landes](#)
- [L'électricité solaire est-elle vraiment moins chère en Allemagne ?](#)

Podcast : "EnR : ce que nous attendons du gouvernement Barnier"

Écouter le tout nouvel épisode de notre podcast Connexions animé par la journaliste [Nathalie Croisé](#) qui s'intéresse à l'avenir des EnR avec l'arrivée du gouvernement Barnier.

Un débat entre [Jules Nyssen](#), Président du [Syndicat des énergies renouvelables \(SER\)](#) et [Nicolas Rochon](#), Président de [RGREEN INVEST](#).

La France Agricole

La France Agricole



Le top 10 des lecteurs

Les articles de la semaine les plus plébiscités par nos lecteurs

Chère lectrice, cher lecteur,

vous faites partie des professionnels de la filière agricole. Pour vous **accompagner dans votre activité**, nous vous proposons de recevoir chaque samedi cette newsletter. Vous y trouverez les 10 articles les plus consultés de la semaine.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez plus la recevoir, vous pouvez vous désinscrire [ici](#).

A tout de suite sur lafranceagricole.fr



Agrivoltaïsme : feu vert à un projet de 700 hectares dans les Landes

Dans les Landes, le projet d'installation de 700 hectares de panneaux solaires porté depuis 2020 par un collectif d'agriculteurs pour abandonner l'usage des produits phytosanitaires et restaurer la qualité de l'eau dans la région, vient d'obtenir ses permis de construire.

[Lire la suite](#)

<https://capsoleilenergie.info/agrivotaisme-lancement-dun-projet-colossal-dans-les-landes-pour-conjuguer-energie-renouvelable-et-agriculture-durable>



Le département des Landes s'apprête à accueillir l'un des projets agrivotaiques les plus ambitieux de France : le projet **Terr'Arbouts**, qui vient de recevoir le feu vert des autorités préfectorales. Initié par un collectif de 35 agriculteurs en partenariat avec l'énergéticien **GLHD**, détenu partiellement par EDF Renouvelables, ce projet vise à intégrer l'énergie solaire aux activités agricoles sur une vaste surface de 700 hectares, avec 200 hectares dédiés aux panneaux photovoltaïques. Prévu pour être opérationnel d'ici 2028, ce projet s'inscrit dans une démarche novatrice associant production énergétique et pratiques agricoles durables.

Une réponse innovante à une crise environnementale

L'origine du projet Terr'Arbouts remonte à une préoccupation environnementale majeure : la détection de résidus d'herbicides dans les réserves d'eau potable de la région, due à la culture intensive du maïs. Face à cette menace pour la qualité de l'eau, le projet propose une solution intégrant la transition énergétique et la transition écologique. Pendant 40 ans, les agriculteurs participants seront rémunérés par les revenus générés par les panneaux solaires, en échange d'un engagement fort : cultiver leurs terres sans recourir aux pesticides. Cette initiative permettra aussi de tester des cultures moins exigeantes en eau, comme les oléagineux ou les fourrages, répondant ainsi à la nécessité d'adapter l'agriculture aux défis climatiques.

Un projet sous haute surveillance environnementale

Le projet, bien qu'ambitieux, a fait l'objet de nombreuses discussions et requiert le respect strict des normes agricoles et environnementales. Les 53 permis de construire accordés par la préfecture des Landes sont accompagnés de conditions exigeantes, qui prennent en compte les observations formulées lors des études préliminaires. La préfecture souligne la vigilance qu'elle portera au respect des engagements environnementaux et au maintien de l'activité agricole.

Cette attention particulière s'explique par les critiques qui entourent l'agrivotaisme, une pratique encore jeune en France. La commission d'enquête publique avait émis des réserves au printemps dernier, pointant du doigt l'insuffisance des études d'impact environnemental et le manque de recul sur des projets similaires. En dépit de ces objections, le projet a réussi à convaincre les autorités locales, ainsi que la chambre d'agriculture des Landes, qui voient en Terr'Arbouts une solution d'avenir, capable de combiner innovation technologique et durabilité.

Un projet pionnier pour l'avenir de l'agrivotaisme en France

Avec une capacité de production estimée à 450 mégawatts-crête, ce projet pourrait surpasser les plus grandes centrales solaires actuelles du pays. Terr'Arbouts s'inscrit dans un mouvement plus large de développement de l'agrivotaisme en France. Selon la **Fédération française des producteurs agrivotaiques** (FFPA), jusqu'à 135 000 hectares, soit 0,5 % de la surface agricole utile nationale, pourraient être concernés par cette forme d'agriculture hybride à l'avenir.

Pour **Jean-Michel Lamothe**, président du collectif de porteurs du projet et agriculteur local, cette initiative représente « une solution d'avenir alliant innovation, durabilité, solidarité et respect des attentes locales ». Il voit en Terr'Arbouts un exemple à suivre pour d'autres régions confrontées aux mêmes enjeux écologiques et agricoles.

Cependant, tout le monde n'est pas convaincu. Le syndicat agricole **Modéf**, qui s'oppose fermement au projet, met en avant les risques de voir la production agricole sacrifiée au profit des intérêts énergétiques. Pour les défenseurs du projet, Terr'Arbouts se veut au contraire un modèle d'équilibre entre énergie renouvelable et production agricole.

Un cadre réglementaire en construction

Le cadre législatif entourant l'agrivotaisme en France est encore en développement. Un premier décret visant à encadrer cette pratique a été publié en avril 2023, mais de nombreuses questions restent en suspens, notamment sur les impacts à long terme sur les sols et la biodiversité. À mesure que des projets comme Terr'Arbouts se multiplient, il est probable que les réglementations continueront d'évoluer pour répondre aux défis posés par cette nouvelle filière.

En attendant, le projet des Landes fait figure de pionnier, ouvrant la voie à une nouvelle approche de l'agriculture, où la production énergétique et la préservation de l'environnement ne sont plus incompatibles.

Article (en anglais)



<https://www.enerdata.net/publications/daily-energy-news/france-approves-450-mw-terrabouts-agrivoltaic-project-landes.html>

France approves the 450 MW Terr'Arbouts agrivoltaic project in Landes

09 SEPTEMBER 2024

The French solar project developer Green Lighthouse Développement has received the French government's approval for its 450 MW Terr'Arbouts agrivoltaic project in Landes (Southern France). The project should cover 46 agricultural blocks, representing a combined area of about 7 km², where 2 km² of panels are planned to be installed. The project's 450 MW of installed capacity are expected to contribute to generate about 650 GWh/year, enough to power 140,000 households, once it becomes operational by 2028.

The Terr'Arbouts agrivoltaic project was voluntarily launched in 2020 by a group of 35 farmers, aiming to diversify their crops and change their practices in order to act concretely and sustainably on the quality of their territory's water resources.

At the end of 2023, France had a total installed capacity of 149.3 GW, of which 19 GW came from solar (11%).

<https://objectifaquitaine.la Tribune.fr/infrastructures/2024-09-09/le-projet-agrivoltaique-de-glhd-autorise-sur-700-hectares-dans-les-landes-1005570.html>

Le projet agrivoltaïque de GLHD autorisé sur 700 hectares dans les Landes

L'entreprise girondine GLHD vient d'obtenir les permis de construire pour son vaste projet d'installations photovoltaïques sur des terres cultivées dans les Landes. Malgré de précédents avis conformes, la récente enquête publique a émis un avis défavorable suite aux réticences des habitants. Ce projet pionnier, dont la mise en service est prévue en 2028, se heurte aux difficultés d'insertion paysagère.



GLHD a ouvert un site pilote dans les Landes pour étudier les conditions de cultures sous les panneaux solaires. (Crédits : MG / La Tribune)

Les panneaux solaires vont pousser au-dessus des champs. Le 23 août dernier, la préfecture des Landes a délivré les permis de construire convoités par l'énergéticien GLHD pour son vaste projet agrivoltaïque au sud-est de Mont-de-Marsan. Avec cette opération baptisée Terr'arbouts, l'entreprise basée en Gironde veut y déployer plus de 200 hectares d'installations photovoltaïques disséminées sur un périmètre de 700 hectares de terres agricoles.

<https://www.lechodusolaire.fr/autorisation-du-projet-agrivoltaique-terrabouts-46-ilots-agricoles-pour-une-puissance-installee-de-450-mwc/>

AUTORISATION DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE TERR'ARBOUITS : 46 ILOTS AGRICOLES POUR UNE PUISSANCE INSTALLÉE DE 450 MWC

La préfecture des Landes a délivré le 23 août les autorisations relatives au projet agrivoltaïque Terr'Arbouts lancé volontairement en 2020 par un collectif de 35 exploitants actifs sous injonction de diversifier leurs cultures et de changer leurs pratiques pour agir concrètement et durablement sur la qualité de la ressource en eau de leur territoire. Le projet est sous maîtrise d'ouvrage de **GLHD** (Green Lighthouse Développement).

Sur 46 ilots agricoles représentant une surface cumulée de 700 hectares, le projet prévoit d'installer environ 200 ha de panneaux en synergie avec des productions agricoles diversifiées pour répondre à un triple enjeu : la reconquête agricole, la préservation de l'environnement et la transition énergétique. La mise en exploitation pourrait être envisagée pour 2028.

« Cette autorisation représente pour nous la reconnaissance d'une solution d'avenir porteuse de sens, alliant innovation, durabilité, solidarité, respect des attentes locales et passage à un mode de production zéro-phyto ou Bio. Une rotation de cultures fourragères, d'oléagineux et de cultures riches en oméga-3 a été retenue pour le projet agricole, répondant aux besoins de développement des exploitations d'élevage et aux débouchés identifiés sur le territoire », commente Jean-Michel Lamothe, président de l'association des agriculteurs PATAV (Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme) à l'origine du projet.

« Pendant ces 5 années d'études rigoureuses et de concertation intensive avec tous les acteurs du territoire, les porteurs du projet ont toujours mis un point d'honneur à co-construire les solutions et à apporter les garanties qui leur étaient demandées par les collectivités, les membres de la CDPENAF, les services instructeurs de la DDTM des Landes, les représentants des associations, les habitants... Les améliorations apportées, comme le maintien de chemins ruraux, la création de corridors écologiques et paysagers ou encore la réduction de certaines emprises, témoignent de l'engagement à respecter les attentes locales et les enjeux environnementaux. Terr'Arbouts est le résultat d'une longue réflexion collective autour de sujets majeurs tels que l'adaptation et la transition », ajoute Jean-Marc Fabius, directeur général et fondateur de GLHD.

Des garanties contractuelles pour un projet durable

Pour garantir la durabilité du projet, les services de l'État ont notamment veillé à la formalisation contractuelle des engagements pris en CDPENAF. Plusieurs conventions ont été signées : la première d'entre elles, établie entre GLHD et PATAV, garantit la pérennité de l'activité agricole par un bail rural à clauses agrivoltaïques. Une autre convention de partenariat entre GLHD, PATAV et le SYDEC, a pour objectif la mise en œuvre d'une ORE (Obligation réelle environnementale), nécessaire à la protection de la ressource en eau, notamment par le passage à un mode de production zéro-phyto.

Les prochaines étapes incluent plusieurs phases clés. Les équipes s'attelleront d'abord aux études de conception détaillée, incluant la validation du matériel et la préparation des marchés pour les travaux, l'exploitation, la maintenance et l'entretien. La mise en exploitation pourrait être envisagée pour 2028.

La contribution du projet énergétique à la neutralité carbone représentera une puissance installée de 450 MWc. La production annuelle d'électricité décarbonée d'environ 650 gigawatts/heure peut être comparée à la consommation de 140 000 foyers, souligne GLHD.

Implantée en Nouvelle-Aquitaine près de Bordeaux, **Green Lighthouse Développement – GLHD** est spécialisée dans l'accompagnement de projets photovoltaïques pensés par et pour des collectifs d'exploitants.

<https://www.lefigaro.fr/bordeaux/dans-les-landes-un-immense-projet-d-energie-solaire-au-milieu-des-champs-20240911>

Dans les Landes, un immense projet d'énergie solaire au milieu des champs



Cet énorme chantier prévoit l'installation de 200 hectares de panneaux solaires, sur 700 hectares d'espaces agricoles.

Les agriculteurs français se trouvent souvent entre le marteau et l'enclume. En cultivant la terre, ils exercent un métier essentiel, mais la logique du marché les contraint souvent à l'utilisation de procédés mécaniques et de produits chimiques dégradant les sols, sans pour autant leur assurer un revenu digne. Pour aider les paysans à vivre de leur travail et à mieux préserver leur environnement, tout en accélérant le développement des énergies renouvelables, une idée prend peu à peu racine : l'agrivoltaïsme, une pratique en plein essor associant la production agricole et d'électricité.

Dans le Sud-Ouest, l'un des plus grands chantiers agrivoltaïques de France vient de franchir une étape décisive. Le 23 août, la préfecture des Landes a délivré les 53 permis de construire nécessaires pour la réalisation du projet Terr'Arbouts, qui prévoit d'installer 200 hectares de panneaux solaires sur 700 hectares de surfaces agricoles, répartis sur six communes. La mise en exploitation est envisagée pour 2028, avec une production annuelle estimée à 650 gigawattheures (l'équivalent de la consommation de 140.000 foyers).

Des molécules interdites dans l'eau potable

Bien que tourné vers le soleil, ce chantier a d'abord vu le jour à cause de l'impact catastrophique de l'agriculture sur la qualité de l'eau dans les Landes, polluée au point de ne parfois plus pouvoir être potable. «*La totalité des communes concernées par le projet est incluse dans le périmètre des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole*», précise le rapport de l'enquête publique sur Terr'Arbouts, publié en mai 2024, qui rappelle la genèse de ce projet tout en émettant plusieurs réserves.

Depuis plus de dix ans, trois captages landais «*ont été classés prioritaires au regard de leur altération qualitative*». Deux d'entre eux sont situés sur le périmètre de ce chantier. «*L'eau brute des deux captages est notamment contaminée par deux principaux métabolites du métolachlore et des molécules interdites en France depuis plusieurs années.*» Il est rappelé que «*dans ce secteur rural, où la maïsiculture prédomine, les risques de pollutions des eaux souterraines sont principalement liés à l'activité agricole*».

Le projet Terr'Arbouts est donc en partie né d'une prise de conscience par les agriculteurs de ce territoire de la nécessité d'agir pour «*reconquérir une eau de qualité*». Une ambition qui passe par une élimination progressive des intrants chimiques, impliquant une modification des pratiques culturales, laquelle pourrait se traduire par une baisse des rendements agricoles. Pour y faire face, Terr'Arbouts prévoit de rémunérer durant 40 ans, via la rente du solaire, les agriculteurs de la zone, qui s'engagent en contrepartie à cultiver l'intégralité des sols sans pesticides, en testant de nouvelles cultures fourragères et d'oléagineux, «*moins rentables*» et «*peu gourmandes en eau*».

Garantir «la pérennité de l'activité agricole»

Pour Green Lighthouse Développement (GLHD), la société énergéticienne française implantée en Gironde qui pilote le projet Terr'Arbouts, ce chantier répond en effet à un triple enjeu : «*la reconquête agricole, la préservation de l'environnement et la transition énergétique*». L'association PATAV (Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme) s'est donc créée autour de 35 agriculteurs, avec un système de mutualisation impliquant tous les paysans installés dans le périmètre du projet. Laurent Duclavé, agriculteur et éleveur installé à Castandet, voit dans ce chantier «*une opportunité pour tester de nouvelles cultures sans produits phyto et pour développer de nouvelles filières locales déterminantes pour l'avenir de notre métier face au dérèglement climatique*».

Pour un autre membre de l'association, Thierry Perrin, ce projet doit surtout permettre aux paysans de «*continuer à vivre de [leur] métier indispensable sur le territoire*». C'est en effet une crainte régulièrement formulée à l'égard de l'agrivoltaïsme. En assurant aux agriculteurs un revenu nettement plus élevé que celui issu du fermage, cette manne pourrait amener certains paysans à se détourner de leur fonction première pour se focaliser sur cette activité annexe, bien plus rentable, favorisant ainsi la prédation foncière sur les terres agricoles et une certaine dénaturation des paysages. L'installation de panneaux solaires implique en outre plusieurs aménagements, et donc une artificialisation des sols et de potentielles atteintes à la biodiversité.

L'agrivoltaïsme étant une filière récente et encore peu encadrée, Terr'Arbouts fait donc figure de test à grande échelle, mais plusieurs engagements ont été pris pour «*garantir la durabilité du projet*», précise GLHD. Une convention établie avec l'association PATAV assurera par exemple «*la pérennité de l'activité agricole*» par le biais d'un «*bail rural à clauses agrivoltaïques*», et une convention de partenariat a également été conclue avec le Syndicat départemental d'électricité et d'eau des communes, afin de mettre en place une obligation réelle environnementale (ORE), un dispositif foncier «*nécessaire à la protection de la ressource en eau, notamment par le passage à un mode de production zéro-phyto*». La préfecture précise d'ailleurs être «*particulièrement attentive au respect des ORE et du statut du fermage*».

Agrivoltaïsme : GLHD reçoit l'aval de la préfecture des Landes

La préfecture des Landes vient de donner son feu vert pour le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts, porté par la jeune pousse GLHD et un collectif d'une trentaine d'agriculteurs. Un projet qui prévoit l'installation de 200 hectares de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles et aspire à combiner production énergétique et pratiques d'agriculture durable.

Terr'Arbouts : un projet de 200 hectares de panneaux solaires

Le projet Terr'Arbouts, lancé en 2020 par [GLHD](#), a pour objectif d'installer 200 hectares de panneaux photovoltaïques sur des terrains agricoles. Ce projet est l'un des plus importants de ce type en France, impliquant plus de 30 agriculteurs.

Les panneaux solaires seront répartis sur six communes : Saint-Gein, Le Vignau, Hontanx, Castandet, Pujo-Le-Plan et Maurrin. L'installation de ces panneaux permettra de produire une quantité d'électricité suffisante pour alimenter environ 15 000 foyers, soit l'équivalent de la ville d'Angers.

Un projet aux multiples enjeux

Le projet Terr'Arbouts ne se limite pas à la production d'énergie. Il vise également à transformer les pratiques agricoles locales. Les agriculteurs participants se sont engagés à diversifier leurs cultures et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment dans la réduction de l'utilisation de pesticides.

En contrepartie, les agriculteurs pourront bénéficier de revenus stables avec les bénéfices des panneaux photovoltaïques.

« Pendant ces cinq années d'études rigoureuses et de concertation intensive avec tous les acteurs du territoire, les porteurs de projet ont toujours mis un point d'honneur à co-construire les solutions et à apporter les garanties qui leur étaient demandées par les collectivités, les membres de la CDPENAF, les services instructeurs de la DDTM des Landes, les représentants des associations, les habitants... Les améliorations apportées, comme le maintien de chemins ruraux, la création de corridors écologiques et paysagers ou encore la réduction de certaines emprises » souligne Jean-Marc Fabius, PDG et fondateur de GLHD, dans le [communiqué de presse de l'entreprise](#).

Ce projet, qui devrait voir le jour en 2028, devrait permettre de générer de l'électricité tout en donnant un revenu passif aux agriculteurs. Une solution pour promouvoir une agriculture durable et venir en aide à ces producteurs de matières premières nécessaires à la société.

Vidéo



<https://video.lefigaro.fr/figaro/video/dans-les-landes-un-projet-dagrivoltaisme-vient-de-franchir-une-etape-decisive/>

Figaro Live > Dans les Landes, un projet d'agrivoltaïsme vient de franchir une étape décisive



Dans les Landes, un projet d'agrivoltaïsme vient de franchir une étape décisive

Dans le Sud-Ouest, l'un des plus grands chantiers agrivoltaïques de France vient de franchir une étape décisive. Le 23 août, la préfecture des Landes a délivré les 53 permis de construire nécessaires pour la réalisation du projet Terr'Arbouts, qui prévoit d'installer 200 hectares de panneaux solaires sur 700 hectares de surfaces agricoles, répartis sur six communes. La mise en exploitation est envisagée pour 2028, avec une production annuelle estimée à 650 gigawattheures (l'équivalent de la consommation de 140.000 foyers).

Mis à jour il y a 8 heures, publié il y a 10 heures

A lire aussi : Feu vert pour le projet agrivoltaïque Terr'arbouts prévu dans les Landes

<https://agro.newstank.fr/article/view/336494/projet-terr-arbouts-rendre-exploitations-agricoles-perennes-jean-marc.html>

Projet Terr'Arbouts : « Rendre les exploitations agricoles pérennes » (Jean-Marc Fabius, GLHD)

news tank agro Paris - Entretien n°336494 - Publié le 11/09/2024 à 18:30



Jean-Marc Fabius, fondateur de GLHD - © D.R.

« La genèse du projet naît d'une injonction aux agriculteurs à basculer en zéro phyto. Les 35 agriculteurs impliqués cultivaient, dans deux zones de captage des eaux, 1 500 ha de grandes cultures, principalement du...

- Comment est né le projet Terr'Arbouts ?

La genèse du projet naît d'une injonction aux agriculteurs à basculer en zéro phyto. Les 35 agriculteurs impliqués cultivaient, dans deux zones de captage des eaux (sur les 25 communes 60% Saint-Gein et Pujol-le-Plan), 1500 ha de grandes cultures, principalement du maïs. Les eaux ayant été contaminées par des intrants agricoles, elles ont été rendues impropres à la consommation. Les agriculteurs se sont regroupés et ont fait appel à nous pour développer un projet où nous avons cherché à faire une triple transition : énergétique, environnementale et, surtout, agricole. L'objectif est de passer à des cultures zéro phyto.

Nous sommes arrivés *in fine*, après cinq années de concertation, à une transition vers la production majoritairement de produits à forte valeur en oméga 3 (chia, caméline, lin) qui ont des circuits amont et aval très locaux, notamment avec Aqualande, premier producteur de truites en Europe, puisque nous allons substituer dans les aliments pour poissons. La petite pêche par des protéines végétales. Dans la concertation avec les élus, avec les associations, les chasseurs, nous avons co-construit un projet qui se matérialise par 46 îlots différents raccordés ensemble pour une puissance d'un peu plus de 450 mégawatts/crête. C'est un projet très solidaire entre les agriculteurs, qui vont amener des revenus même à ceux qui n'auront pas de panneaux sur leur propre terrain. C'est aussi ça qui est important : ce n'est pas une exploitation à côté d'une autre, ce sont des productions communes destinées à fonctionner de manière très communautaire.

Comment a évolué le projet depuis les premières discussions en 2020 ?

Lors des premières discussions, nous étions très très loin de ça. Nous avons, ensemble, inventé une forme d'agricolisme puis on a étudié, grâce à la Chambre d'Agriculture des Landes, une multiplicité de filières agricoles pour voir quelles étaient les difficultés en amont et en aval de chacune des filières, leur rentabilité. Tout ça a été très tourné "agricole". Puis il y a eu le volet environnemental. Nous avons fait plusieurs années d'études d'impact en prenant en compte tous les enjeux, notamment paysagers. Nous avons fait plus d'une quarantaine de réunions publiques durant ces cinq années. Il y a des endroits où nous voulions nous implanter et où nous n'y sommes pas mis, d'autres auxquels nous n'avons pas pensé et où nous allons finalement aller, des cultures qu'on n'avait pas envisagées et qui vont se faire... Il y a l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices qui se lancent notamment dans les framboises. On va remettre de l'élevage de poulet et de canard. Ce sont des dynamiques qui se construisent au fur et à mesure puisque nous partions d'une page totalement blanche avec simplement une contrainte, celle du zéro phyto.

Les agriculteurs ne pouvant plus faire du maïs, la question est de savoir comment rendre leurs exploitations pérennes. Les revenus issus de l'agricolisme leur permettront justement d'avoir des revenus de qualité et durables, puisque ce sont des revenus sur 40 ans qui sont ainsi garantis. Cela leur permettra de réinvestir dans les exploitations, de se moderniser, de mieux discuter avec les banques, de prendre des congés aussi. Cela fait 5 ans que je travaille avec eux et je ne les ai pas souvent vus en vacances. Quand on parle de transition agricole, ce n'est pas que celle sur le terrain, c'est aussi celle de leur vie personnelle. L'objectif était de leur assurer une pérennité sans pour autant négliger des revenus issus d'agriculture qui doivent être respectés, c'est à leur premier métier. Ils restent des agriculteurs-entrepreneurs, qui gèrent très bien leur exploitation.

La parution du décret sur l'agricolisme en avril 2024 a-t-elle également précipité la finalisation du projet ?

Nous ne sommes pas soumis à ce décret vu que nous avons déposé les 53 permis de construire en 2021. Pour autant, nous avons toujours cherché à nous rapprocher de l'esprit de la loi Aper, que le décret précise, notamment dans le respect des droits ruraux, des droits du fermage, des obligations réelles environnementales et dans le suivi de l'agriculture une fois en place. Nous prenons d'ailleurs un organisme tiers pour contrôler qu'il n'y a pas de perte agricole dans les phases d'exploitation alors que nous n'y étions pas contraints par la loi. Pour autant, nous allons nous y conformer.

Le projet a suscité quelques interrogations, voire des critiques, portant sur la faiblesse de ses études d'impact sur l'environnement : comment y répondez-vous ?

Sur des projets comme ça qui sont totalement innovants, totalement novateurs, il est normal que cela inquiète. Tout ce qui est neuf amène plutôt de la crainte que de l'adhésion de prime abord. Pour autant, les services de l'État ont jugé que l'étude d'impact ainsi que l'ensemble des études que nous avons menées, notamment les études agricoles, étaient conformes à la législation et reprenaient tous les critères indispensables à ce que le projet se fasse. La signature des permis de construire par la préfète est le reflet de cet accord.

Sur le côté environnemental, il n'y a pas que les instances départementales et régionales qui se sont prononcées. Même l'autorité environnementale, directement sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, est venue auditer le projet et a émis un rapport, rapport qui nous avait d'ailleurs fortement inspiré pour la suite.

Toute la concertation a permis d'étudier au mieux, avec ce qu'on appelle l'expertise d'usage du territoire, l'installation de nouvelles haies dont 40 km seront plantés avec le projet Terr'Arbouts. Tout l'objet de la concertation a été de coconstruire, avec le territoire la meilleure insertion possible, de prendre en compte les avis qui ont été entendus pendant toutes ces années. Quand on dit de la concertation, c'était des concertations multiples : il y a bien sûr les concertations avec les services de l'État, la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs, mais aussi RTE sur le sujet du raccordement, les communautés communes sur la révision du PLU. Au fur et à mesure de toutes ces concertations, on a entendu beaucoup de choses. Il n'y a pas d'autres manières de développer un tel projet, c'est en transparence et en confiance avec le territoire.

Comment se situe ce projet par rapport aux autres menés par votre société ? Quand celui-ci sera-t-il opérationnel ?

Celui-ci est le plus grand projet de l'entreprise. Pour autant, on en mène 32 autres en France, qui sont tous de grande taille mais pas aussi grand que celui-ci. Nous en avons 3 autres représentant un total de 430 mégawatts/crête dans le Lot-et-Garonne, dont nous avons déjà obtenu des permis de construire mais qui se réaliseront un peu plus tard. Pour celui des Landes, même si nous tablons actuellement sur 450 mégawatts/crête, nous serons très probablement à 500 au moment de la construction car la puissance des panneaux augmente.

Avant la construction, il faut financer le projet, de l'ordre de 260-270 M€. Ce financement sera apporté par nos actionnaires, Cero Génération, filiale du fonds Macquarie, ainsi que EDF Renouvelables, filiale à 100% du groupe EDF. Nous estimons une construction vers début 2026, un minimum de 2 à 3 ans de chantier et une mise en service en 2028. La production annuelle d'électricité décarbonée d'environ 650 g/jawatts/heure permettra d'alimenter 140 000 foyers. »

BREVE



<https://www.actuagri.fr/tags/7264>

#Terr'arbouts

06/09/2024
Brèves

Le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts (200 ha) autorisé par la préfecture des Landes



Le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts, lancé par 35 agriculteurs des Landes, vient d'obtenir ses permis de construire par la préfecture du département, vient d'annoncer GLHD (Green Lighthouse Développement), société agrivoltaïque implantée en Nouvelle-Aquitaine. La condition de ce projet est, pour les agriculteurs, de diversifier leurs cultures et de changer leurs pratiques culturales pour améliorer la qualité de l'eau potable. Plusieurs conventions ont été signées : l'une, établie entre GLHD et Patav [...]

Lire la suite

#foncier #photovoltaïque #landes
#energies renouvelables
#agrivoltaïsme #terr'arbouts

<https://www.enerdata.net/publications/daily-energy-news/france-approves-450-mw-terrabouts-agrivoltaic-project-landes.html>

France approves the 450 MW Terr'Arbouts agrivoltaic project in Landes

09 SEPTEMBER 2024

The French solar project developer Green Lighthouse Développement has received the French government's approval for its 450 MW Terr'Arbouts agrivoltaic project in Landes (Southern France). The project should cover 46 agricultural blocks, representing a combined area of about 7 km², where 2 km² of panels are planned to be installed. The project's 450 MW of installed capacity are expected to contribute to generate about 650 GWh/year, enough to power 140,000 households, once it becomes operational by 2028.

The Terr'Arbouts agrivoltaic project was voluntarily launched in 2020 by a group of 35 farmers, aiming to diversify their crops and change their practices in order to act concretely and sustainably on the quality of their territory's water resources.

At the end of 2023, France had a total installed capacity of 149.3 GW, of which 19 GW came from solar (11%).